

**MISE AU CONCOURS**  
DE  
**TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES**  
**ANNONCES ET INSERTIONS**

—○—  
**PLACES**  
—

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs noms et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

**Mise au concours périodique de places.**

La période administrative ordinaire expirant le 31 mars 1918, toutes les places de l'administration fédérale suisse sont mises au concours.

Les titulaires actuels sont considérés de droit comme inscrits.

Les autres postulants doivent envoyer leur demande, par écrit et accompagnée de leurs certificats, à la division administrative ou au département respectifs, en indiquant exactement la place pour laquelle ils s'inscrivent.

Délai d'inscription pour toutes les places: **31 décembre 1917.**

Berne, le 7 décembre 1917.

[2.]

Par ordre du Conseil fédéral:  
*Chancellerie fédérale.*

**Mise au concours périodique de places.**

La période administrative ordinaire expirant le 31 mars 1918, toutes les places de la direction générale et des

directions des arrondissements I à V des chemins de fer fédéraux sont mises au concours.

*Les titulaires actuels sont considérés de droit comme inscrits.*

Les autres postulants doivent envoyer leurs offres de service par écrit à la Direction générale ou à la Direction d'arrondissement respective, en y joignant les certificats et en désignant exactement la place pour laquelle ils s'inscrivent.

Délai d'inscription pour toutes les places : **31 décembre 1917.**

Berne, le 4 décembre 1917.

[2..]

*Direction générale des chemins de fer fédéraux.*

Branche de service s'adresser à :	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département de justice et police. (Bureau suisse des assurances.)	Commis de II <sup>e</sup> classe du bureau suisse des assurances.	2200 à 3800	20 déc. 1917 [2..]	Bonne instruction; savoir le français et l'allemand; habileté dans la dactylographie.
Département militaire. (Service technique, à Berne.)	Adjoint technique du service technique militaire.	I <sup>e</sup> classe de traitement.	21 déc. 1917 [2..]	Etre officier de l'armée suisse; connaissances techniques étendues; pratique prolongée et expérience des affaires.
(Service du génie, à Berne.)	Officier-instructeur des troupes du génie.	3700 à 4800	29 déc. 1917 [2].	Avoir fait du service en qualité d'aspirant-instructeur.
Département des finances et des douanes. (Bureau des finances.)	Secrétaire de chancellerie au bureau des finances.	4200 à 5800	29 déc. 1917 [2].	Bonne culture générale savoir l'allemand et le français; connaissance du service administratif.
Le poste est occupé provisoirement.				
Chemins de fer fédéraux. (Direction du 1 <sup>er</sup> arrondissement, à Lausanne.)	Commis de IV <sup>e</sup> classe au bureau du contentieux du 1 <sup>er</sup> arrondissement.	1600 à 2500	24 déc. 1917	Bonne instruction secondaire; écriture courante; pratique de la machine à écrire et des travaux de bureau.
La place est occupée provisoirement.				

## Département des postes et des chemins de fer.

### Administration des postes.

1. Garçon de bureau à Yverdon. S'adresser, d'ici au 29 décembre 1917, à la direction des postes de Lausanne.
2. Sept commis à Berne.
3. Deux chefs-facteurs de messagerie à Berne.
4. Commis à Bümpliz.
5. Commis à Interlaken.
6. Commis à Madretsch.
7. Commis à Nidau.
8. Commis à Steffisbourg.
9. Deux commis à Thoune.
10. Chef de bureau à La Chaux-de-Fonds.
11. Chef de service à La Chaux-de-Fonds.
12. Six commis à La Chaux-de-Fonds.
13. Buraliste à Noiraigue.
14. Trois commis à Winterthour.
15. Facteur de mandats à Winterthour.
16. Facteurs de lettres à Appenzell. S'adresser, d'ici au 29 décembre 1917, à la direction des postes de St-Gall.

S'adresser, d'ici au 29 décembre 1917, à la direction des postes de Berne.

S'adresser, d'ici au 29 décembre 1917, à la direction des postes de Neuchâtel.

S'adresser, d'ici au 29 décembre 1917, à la direction des postes de Zurich.

1. Commis à Brienz (B.).
2. Buraliste à Madiswil.
3. Chef-facteur de lettres à Berne.
4. Chef-facteur de lettres à la Chaux-de-Fonds.
5. Deux facteurs de lettres à la Chaux-de-Fonds.
6. Facteur postal à la Chaux-de-Fonds.
7. Aide-concierge à la Chaux-de-Fonds.
8. Facteur de lettres à Bâle 19, Kleinhüningen. S'adresser, d'ici au 22 décembre 1917, à la direction des postes de Bâle.
9. 6 Commis à St-Gall.
10. Commis à Bruggen.
11. Commis à Teufen.
12. Commis à Goldach.

S'adresser, d'ici au 22 décembre 1917, à la direction des postes de Berne.

S'adresser, d'ici au 22 décembre 1917, à la direction des postes de Neuchâtel.

S'adresser, d'ici au 22 décembre 1917, à la direction des postes de St-Gall.





## MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1917
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.12.1917
Date	
Data	
Seite	935-938
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 498

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.